

Santé spécialité Cadres fonctionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

RNCP4985 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	330
Code(s) ROME	K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université du Littoral Côte d'Opale

<http://www.univ-littoral.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel assure le suivi et la mise en œuvre de la réglementation au regard de la nature de l'établissement ou du réseau dans lequel il exerce son activité. Il a un rôle de veille juridique et sociale et d'expertise sociale et juridique.

Il assure l'assistance juridique à la gestion des ressources humaines.

Il sensibilise le personnel sur la responsabilité civile et pénale, sur le statut juridique des personnes, sur le droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille.

Il participe aux instances de concertation et de décision concernant les problématiques rencontrées par la population accueillie.

Il rédige des rapports d'activité et il participe à l'analyse de besoins.

Il applique la réglementation relative aux établissements sociaux et médico-sociaux, au droit des sociétés et des associations, au droit des contrats, au droit du travail et au droit fiscal.

Il maîtrise le droit de la responsabilité civile professionnelle, le droit de la responsabilité pénale, le droit des personnes et de la famille, le droit des régimes matrimoniaux et des successions.

Il maîtrise les méthodes et techniques de management des établissements sociaux et socio-médicaux, de la méthodologie de projet, de la démarche qualité.

Il maîtrise les outils de communication modernes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel est un cadre intermédiaire dans les établissements sociaux et médico-sociaux des secteurs public et privé, y compris les réseaux type Aide à Domicile en Milieu Rural ou Aide aux Services de Soutien à Domicile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-littoral.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4985/>